



FINANCE & MARCHES

Le Nord parie sur la fibre citoyenne des épargnants

ÉPARGNE

Le livret « Troisième révolution industrielle » a recueilli 8 millions d'euros en neuf mois.

L'argent doit financer des prêts aux entreprises du Nord-Pas-de-Calais.

Edouard Lederer
elederer@lesechos.fr

A l'heure où le Livret A n'est plus rémunéré que 0,75 %, l'acte d'épargne peut devenir un simple acte citoyen. C'est le pari du livret « Troisième révolution industrielle » lancé en janvier dernier par les CCI Nord de France et le Crédit Coopératif. De fait, les conditions financières ne sont délibérément pas mirifiques : plafonné à 100.000 euros de dépôts, les premiers 1.500 euros rapportent 1,50 % annuel (avant impôt), puis 0,55 %.

Mais neuf mois plus tard, les épargnants y ont déposé près de 8 millions d'euros, sur un objec-

tif annuel fixé de 10 millions d'euros. Ces fonds ont déjà permis au Crédit Coopératif d'accorder des prêts « dans des conditions avantageuses à des entreprises porteuses de projets liés à la "Troisième révolution industrielle" dans le Nord-Pas-de-Calais », indiquent les deux partenaires dans un communiqué.

Des projets liés aux énergies renouvelables

Les investissements financés portent sur des projets liés notamment aux énergies renouvelables ou encore à l'économie circulaire. « L'idée était dès le départ d'intéresser le grand public à ces innovations, au moyen d'un livret tout à fait classique garanti à 100 %, et en organisant une fois par an une rencontre entre les épargnants et les entreprises financées », précise Philippe Vasseur, président de la CCI Nord de France. L'objectif d'impliquer les particuliers dans le développement de l'économie de leur propre région n'est pour l'heure atteint qu'en partie : si deux tiers des fonds collectés proviennent bien de la région, 53 % des dépôts engrangés émanent aujourd'hui d'entreprises ou d'associations. ■